

## REGLEMENT INTERIEUR et CONDITIONS DE LOCATION

**Tout locataire sera tenu de s'y conformer.**

**Les vacances dans notre établissement s'adressent principalement aux familles.** Nous regrettons de ne pouvoir accepter de réservation concernant des groupes de personnes. Les mineurs ne sont acceptés qu'en présence d'un parent ou du tuteur légal.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Les réservations sont prises en compte par ordre d'arrivée. Les 7 Nains déclinent toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, ou tout autre événement.

**Les animaux ne sont pas admis.**

La location ne sera prise en compte qu'après le retour de ce contrat de location complété et signé, accompagné du versement d'un acompte de **25%**. Une confirmation écrite vous sera alors adressée. Location effective sous réserve de solvabilité du chèque de réservation. Aucun encaissement à date différée ne sera accepté.

Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord de notre part. Aucune modification (rature, surcharge,...) ne sera acceptée dans la rédaction de ce présent contrat.

Les invités ne sont pas autorisés à aller à la piscine. **La piscine est réservée aux locataires (résidents) inscrits. Elle est accessible sur les heures d'ouverture uniquement. Piscine non surveillée.** Pour des raisons de sécurité, merci de maintenir le portail d'accès à la piscine fermé. Les enfants doivent être **OBLIGATOIREMENT** accompagnés d'un adulte responsable. **Les 7 Nains déclinent toute responsabilité.**

**Il est strictement interdit de planter une tente dans la propriété.**

La circulation automobile est limitée à 10 km/heure.

**Merci de noter qu'à tout moment, la sécurité des enfants incombe à leurs parents**, qui en sont civilement et pénalement responsable, **même** lorsqu'ils utilisent les structures mises à disposition. Nous vous rappelons que l'aire des barbecues n'est pas une zone de jeux.

**Bruit : Le silence doit être total entre 23 heures et 8 heures.**

En cas de faute grave (tapage, casse, non respect du règlement intérieur,...) son auteur sera expulsé, sans pouvoir prétendre à quelque remboursement que ce soit. Toute dégradation sera facturée à son auteur.

Il est interdit de faire du feu sur la propriété.

***N'oubliez pas de porter vos draps, linge de toilette et de cuisine.***

**Le paiement des redevances se fait intégralement à l'arrivée** après visite des lieux. Il peut s'effectuer en chèque, espèces ou chèques vacances. **Aucune réduction, aucun remboursement, aucune compensation ne sera consentie pour quelque raison que ce soit.**

Nos tarifs s'entendent eau, électricité et taxes comprises. **Les cartes bleues et les chèques internationaux ne sont pas acceptés.**

En saison (de juin à septembre), les locations se font obligatoirement du samedi au samedi. Hors saison, les jours d'arrivées et/ou de départs peuvent différer, mais les horaires restent les mêmes.

**Les arrivées s'effectuent entre 14 heures et 19 heures.** *Pensez à nous communiquer l'heure approximative de votre arrivée.* **Les départs entre 8 heures et 10 heures.** Pour des raisons d'organisation, aucune arrivée et aucun départ ne pourra s'effectuer en dehors de ces plages horaires sans notre accord préalable. Afin d'organiser au mieux les états des lieux de départ, *annoncez votre heure de départ au plus tard la veille.*

**L'état des lieux**, l'inventaire du mobilier et des divers équipements sera obligatoirement établi en début et fin de séjour. Si le locataire ne peut pas assister à l'état des lieux du départ (départ nocturne par exemple), les cautions lui seront restituées, par voie postale, dans un délai de 15 jours, déduction faite, si besoin, par le loueur, des montants à la charge du locataire aux fins de remise en état des lieux, réparations diverses,...

Les locations sont prévues de 1 à 6 personnes (enfants et bébés compris). Toute personne supplémentaire, suivant la location réservée sera refusée. Seules les personnes inscrites au moment de la réservation y auront accès.

**Pour tout retard non signalé**, la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue **et le règlement des prestations demeure exigé.**

### **En cas d'annulation :**

**Il vous sera retenu ou vous resterez à devoir à titre d'indemnité de rupture de contrat :**

Un montant égal à 25% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 31 jours avant la date prévue d'arrivée. (*=cela signifie que votre acompte ne vous sera pas restitué*)

Un montant égal au séjour, si vous annulez 31 jours ou moins, avant la date d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date. (*=cela signifie que vous devrez tout de même payer le prix total du séjour*)

**Toute annulation doit obligatoirement se faire par lettre recommandée avec accusé de réception.**

En cas d'interruption anticipée du séjour ou d'arrivée retardée, il ne sera procédé à aucun remboursement de notre part.

*Nous vous conseillons de souscrire auprès de votre assureur, votre banque ou internet, une assurance annulation vacances*

**Caution :** 2 chèques de caution vous seront demandés à l'arrivée. L'un de 300€ couvrant les dégradations, l'autre de 50€ relatif au ménage. Ils vous seront totalement ou partiellement restitués au moment du départ, après état des lieux.

Le montant des retenues sera facturé au tarif du catalogue «la redoute» de l'année en cours pour le matériel, les fournitures et/ou l'équipement dégradé(s). Les matériaux et main d'œuvre ne s'y trouvant pas, seront justifiés sur devis, factures, catalogues autres ou huissier. Si le dépôt de garantie s'avère insuffisant, le locataire s'engage à compléter la somme, sur la base des justificatifs fournis par le propriétaire.

A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'aura trouvée à son arrivée. L'ensemble du matériel figurant à l'inventaire devra être remis à la place qu'il occupait lors de l'entrée dans les lieux. Toute réparation, quelque en soit l'importance, rendue nécessaire par la négligence de l'occupant, sera à sa charge.

S'ils sont retrouvés, les objets oubliés à l'intérieur de la location peuvent vous être retournés par la poste, après votre accord écrit uniquement, en contre remboursement (frais à votre charge). Pas d'autre option d'expédition possible.

**Pour le confort de tous, nous vous informons qu'il est interdit de fumer dans les locations. Toute personne ayant fumé à l'intérieur de la location, se verra l'intégralité de sa caution retenue (300€).**